

SERIE ES**ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE****Durée : 4 heures****L'usage des calculatrices n'est pas autorisé**

Ce fascicule comporte 4 pages

*Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.***Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire**

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
 - de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
 - de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET : Dans quelle mesure l'affirmation du primat de l'individu dans les sociétés contemporaines remet-elle en cause l'intégration sociale ?**Document 1 :****La pauvreté en France en 2010 selon le type de ménage**

	Taux de pauvreté ⁽¹⁾ (en %)	Répartition au sein de la population pauvre (en %)
Personnes seules, dont :	9,8	18,7
- <i>hommes seuls</i>	11	8,8
- <i>femmes seules</i>	9	9,9
Familles monoparentales	20,2	24,8
Couples sans enfant	3,2	9,8
Couples avec enfant(s)	6,5	40
Autres types de ménages ⁽²⁾	14,8	6,7
Ensemble	7,8	100

Source : INSEE, 2012.

⁽¹⁾ Le taux de pauvreté mesure la proportion de personnes appartenant à un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 50 % du niveau de vie médian.

⁽²⁾ Ce sont, par exemple, des ménages composés de colocataires qui n'ont aucun lien familial entre eux.

Document 2 :

Depuis le milieu des années 1980, il apparaît tout d'abord que les salariés sont plus autonomes dans leur travail : quel que soit le sexe et quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, ils déclarent être moins soumis à leurs supérieurs hiérarchiques, ils interviennent également plus librement pour régler les incidents et s'arrangent davantage entre collègues pour échanger du travail. Quel que soit l'indicateur retenu, cette évolution est régulière. [...]

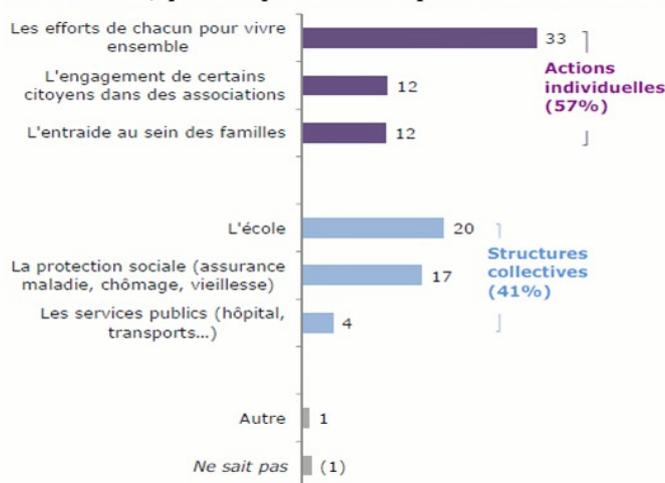
Il ne faut pas toutefois s'en tenir à ce premier constat : si les salariés sont, dans l'ensemble, plus autonomes, ils sont en même temps confrontés à des contraintes plus fortes dans les rythmes de travail. De 1984 à 1998, la proportion de salariés qui déclarent que leur rythme de travail est imposé par une demande extérieure, en l'occurrence le marché, est passée de 39% à 65%. Cette tendance à l'intensification du travail est aussi régulière que la tendance à l'autonomie. Elle touche également les hommes et les femmes et toutes les catégories socioprofessionnelles.

Source : « Dans quel sens peut-on parler de disqualification sociale des salariés ? », PAUGAM S., juin 2001.

Document 3 :

La cohésion sociale, un phénomène à deux dimensions

Selon vous, aujourd'hui en France, qu'est-ce qui contribue le plus à renforcer la cohésion sociale ? (en %)



Source : Enquête « Conditions de vie et Aspirations », CRÉDOC, 2011.

Champ : Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2006 personnes âgées de 18 ans et plus.

Document 4 :

Les familles et les élèves prennent de plus en plus conscience de la nécessité de la formation initiale pour l'intégration professionnelle et donc sociale. Les jeunes le savent : S'ils réussissent à l'école, ils ne sont pas sûrs d'avoir du travail - mais s'ils échouent ils n'en auront sûrement pas. [...]

Ce faisant, l'école a changé de nature. Elle est devenue passage obligé, condition nécessaire de l'insertion professionnelle et donc de l'intégration sociale. L'échec à l'école devient donc plus dramatique qu'auparavant. [...]. Désormais ; l'enjeu de la réussite scolaire angoisse aussi bien les jeunes que leur famille. [...]

Cela a des conséquences au niveau de l'éducation morale et civique. Développer l'esprit de concurrence évitera l'exclusion...à ceux qui auront appris à se battre - au besoin en piétinant les autres. Cela débouche sur une société au pouvoir de personnes qui ne considéreront pas la convivialité comme une valeur et l'exclusion comme un mal.

L'école est ici confrontée à une contradiction entre une certaine forme d'efficacité basée sur la compétitivité et une certaine éthique de la citoyenneté et de la solidarité.

Jacques Natanson, *L'école, facteur d'exclusion ou d'intégration ?*

© Revue Le Portique

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.
2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.
3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment la fiscalité permet-elle de contribuer à la justice sociale ? (3 points)
2. Montrez l'intérêt de relâcher l'hypothèse du modèle de base pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale en introduisant l'hypothèse d'asymétrie de l'information (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Après avoir présenté le document, vous montrerez qu'il permet de mettre en évidence une forme de déclassement social.

Évolution de la part des trajectoires intergénérationnelles 1983-2003

En %	1983	2003
Immobiles	43,7	39,4
Ascendants	37,7	38,7
Descendants	18,6	21,9
Ratio ascendants/descendants	2,02	1,77

Champ : hommes et femmes âgés de 30 à 59 ans

Source : enquêtes Emploi 1983-2003

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire vous exposerez les fondements et les limites du protectionnisme

Document 1 :

Les États peuvent agir sur les flux des importations par deux grands types d'instruments : il s'agit d'imposer des droits de douane sur les produits ou les services entrants sur le territoire national. [...] Quelle que soit sa forme, l'instauration d'un tarif douanier a deux conséquences : le prix du bien concerné sur le marché national est augmenté, et le budget de l'État bénéficie des recettes fiscales supplémentaires. Cette dernière dimension est d'ailleurs, historiquement, une des premières justifications du protectionnisme.

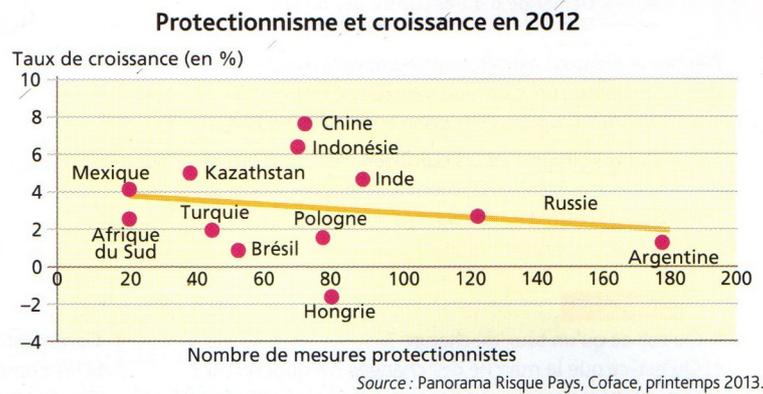
Les barrières non tarifaires constituent un ensemble très hétérogène qui regroupe l'ensemble des réglementations et des normes, qui selon les cas freinent ou, à l'extrême, empêchent l'accès des produits et services étrangers au marché national. [...]

La protection contre les IDE relève de trois types de mesure : l'interdiction totale d'implantation, des limites à la propriété étrangère et des régimes d'autorisation en fonction des caractéristiques de l'investissement. [...]

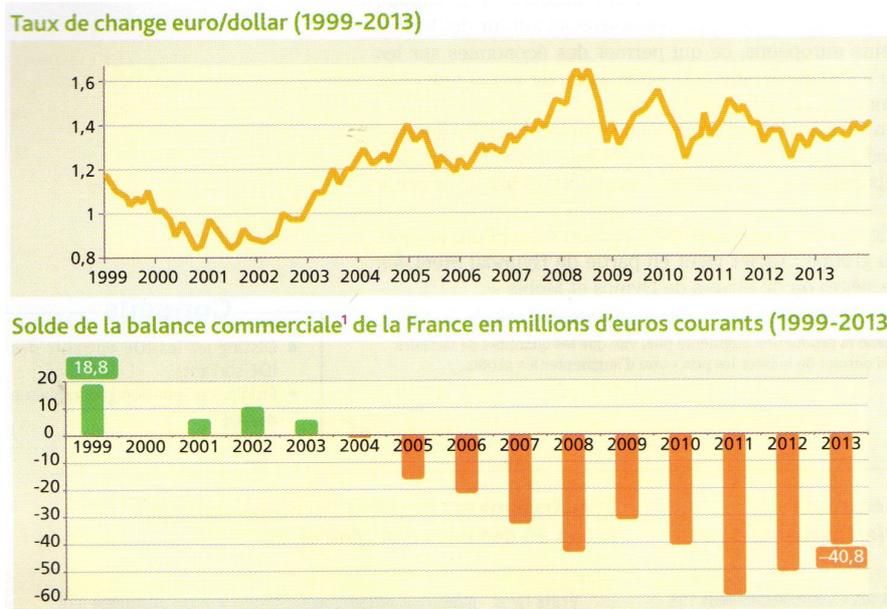
Lorsque les nations n'ont pas recours à des barrières limitant l'entrée des flux internationaux, elles peuvent favoriser les flux sortants. Pour ce qui concerne les exportations de marchandises, les subventions peuvent modifier les conditions de la concurrence internationale, en rendant plus compétitives des productions nationales, soit appuyer l'apparition de nouveaux secteurs.

La politique économique et ses instrument, O. Montel-Dumont, La documentation Française, 2010

Document 2 :



Document 3 :



1. Différence entre les exportations et les importations de biens.

Source : P. Cochez et M. Dancer, « Et si l'euro était moins fort ? », La-croix.com, 21/02/2014.